



Accompagner la
mobilité des seniors,
un engagement
de la collectivité

p. 10 et 11



SPORT

Une nouvelle structure
d'escalade à la Pavelle
[p. 6](#)



GRAND LIEU EN SCÈNE

2 rendez-vous
à découvrir
[p. 15](#)



Sommaire



4

Actu métropole
et intercommunalité



5

Actu mairie



10

Vivre à Saint-Aignan
de Grand Lieu



22

Bloc-notes



Découvrez la prochaine parution
du *Mag'* dans votre boîte
les 17 et 18 avril 2025.

Une année riche en projets et en nouveautés !

Je tiens avant tout à vous adresser mes meilleurs vœux pour cette année 2025 qui s'ouvre à nous. Que cette nouvelle année soit l'occasion de renforcer les liens qui nous unissent et de construire ensemble l'avenir de notre commune.

Êtes-vous prêts à vivre une année pleine de surprises ? Saint-Aignan de Grand Lieu vous réserve de belles émotions ! Notre commune bouge et évolue, toujours avec l'objectif d'améliorer votre quotidien et de créer un cadre de vie agréable pour tous.

Cette année, nous vous proposons de nouvelles activités pour tous les âges. Les amateurs de sensations fortes seront ravis d'apprendre que la salle de la Pavelle va accueillir une toute nouvelle structure d'escalade (page 6). Un équipement sportif de premier plan qui vous permettra de vous défouler et de découvrir de nouvelles sensations. Pour les jeunes, de nombreuses opportunités s'offrent à vous ! Retrouvez en page 7 le détail de tous les dispositifs à votre disposition sur le territoire. Mais ce n'est pas tout ! Nous avons également à cœur de faciliter la vie de nos aînés. C'est pourquoi nous lançons un nouveau service de mobilité solidaire, pour permettre à chacun de se déplacer en toute autonomie. Découvrez le détail de ce projet en pages 10 et 11.

L'environnement est également une priorité pour nous. Notre démarche « Mon restau responsable » continue de progresser (page 8), et les actions menées dans le cadre de l'Atelier 30 portent leurs fruits (pages 12 et 13). Ensemble, nous construisons un avenir plus durable pour notre commune.



Les amoureux de la culture ne seront pas en reste ! Les Festifolies d'automne promettent une année exceptionnelle, avec des ateliers créatifs, des parades colorées et de nombreuses surprises (détails en page 14). Et, tout au long de l'année, nous vous proposons une programmation culturelle riche et variée (pages 15, 16 et 17).

Enfin, nous sommes heureux d'accueillir de nouveaux commerçants au centre commercial et des artisans d'art dans le bourg historique. Bienvenue à eux ! Découvrez-les en page 18.

Ensemble, faisons de Saint-Aignan de Grand Lieu un lieu où il fait bon vivre ! Cette année s'annonce riche en projets et en nouveautés. Alors n'hésitez pas à participer aux événements, à vous impliquer dans la vie de notre commune et à partager vos idées. Ensemble, construisons l'avenir que nous souhaitons pour Saint-Aignan de Grand Lieu.

Le Maire.

**Retrouvez toute l'info de la commune
sur www.saint-aignan-grandlieu.fr**



Nouveaux projets pour les bâtiments délaissés

Retrouvez toute
l'actualité liée
à l'aéroport sur
[www.saint-aignan-
grandlieu.fr](http://www.saint-aignan-grandlieu.fr), rubrique
« Ma commune »

Les biens délaissés connaissent un véritable renouveau grâce à des projets innovants et porteurs d'avenir. Voici un tour d'horizon des initiatives en cours qui transformeront ces lieux en véritables espaces de vie et de services pour les habitants.

- **Le 36 rue des Frères Rousseau** : Acquis par la commune le 5 novembre 2024, ce bâtiment accueillera en fin d'année la Maison du Souvenir. Ce projet ambitieux, en phase de préparation, promet de devenir un lieu de mémoire et de rencontre. Les premiers travaux d'aménagement débuteront dans les mois à venir, marquant ainsi le coup d'envoi d'une nouvelle vie pour ce bien.

- **Le 59 rue des Frères Rousseau** : Un projet après appel d'offres est en préparation : une Maison d'Assistantes Maternelles. Ce projet répond à un besoin croissant de places d'accueil pour les tout-petits et offrira un lieu d'accueil pour les assistantes maternelles, porteuses du projet, soutenues par la commune dans sa volonté d'aider les jeunes familles.

- **Le 38 A rue des Frères Rousseau** : Suite à un appel à projets pour l'installation de professions paramédicales, c'est le projet de kinésithérapeutes qui a été retenu. Ils s'installeront prochainement dans cet espace

réhabilité, apportant des services de santé de proximité dans un cadre moderne et accessible.

- **Le 57 rue des Frères Rousseau** : Ce bien est également identifié pour accueillir des professions paramédicales. Un appel d'offres est en cours et permettra d'enrichir l'offre sur le territoire. Plus d'informations dans le prochain Mag'.

- **La rue du Pressoir** : Depuis mi-novembre 2024, ce secteur est devenu un véritable pôle artisanal. Une brodeuse d'art a pris possession du 5 rue du Pressoir, tandis qu'un coutelier d'art s'est installé au 2 C rue du Pressoir. Ces artisans de talent enrichissent le tissu économique local. Pour plus de détails, ne manquez pas notre dossier spécial dans le Mag' d'avril 2025.

Ces projets ne sont que la première pierre d'une série d'aménagements sur notre commune. Chacun d'entre eux participe à la revitalisation du patrimoine local tout en répondant aux besoins contemporains des habitants. Ces réhabilitations ont aussi un autre objectif : renforcer le lien social et dynamiser l'économie locale en centralité. Restez à l'écoute pour découvrir ces projets et bien d'autres dans les mois à venir !

Les particules ultrafines à l'étude par Air Pays de la Loire

Depuis 2009, le concessionnaire réalise des études sur les particules fines à la demande de la commune ; en 2019 une étude des dépôts de suies a été effectuée. Ces études ont relevé des concentrations faibles d'éléments polluants, voire pour les suies l'absence d'influence de l'aéroport. Les produits de combustion du kérosène étant très volatiles.

Depuis 2020, ce sont les particules ultrafines (PUF), particules inférieures à 20 microns non réglementées à ce jour, qui sont étudiées par Air Pays de la Loire, et, dans ce cas, le lien avec l'aéroport a bien été établi. Les mesures ont été prises dans les zones habitées, à Saint-Aignan de Grand Lieu (chais des Treilles pendant 1 an en 2022 et école Jules d'Herbauges pendant 3 mois) et dans les communes alentour, Bouguenais mais aussi la Chauvinière à Nantes comme site témoin.

Le site de la Chauvinière montre plus de PUF en médiane que les sites aignonais mais les niveaux de pointe sont plus élevés sur ces derniers. De même, les vents influents (soufflant des pistes vers les sites habités) sur les pics de PUF. Les zones boisées sont susceptibles de diminuer voire d'arrêter les PUF. L'étude conclut à une influence du trafic aérien sur l'émission des PUF et à celle des vents sur leur dissémination. Leur concentration est importante à proximité de l'axe de la piste selon le sens des décollages principalement et sur une distance allant jusqu'à 2,5 km environ. Cette concentration est éphémère. La multiplicité des avions génère plusieurs pics mais pas une accumulation.

Pour compléter cette étude, l'État, sous l'impulsion des communes, a demandé à l'Observatoire régional de la santé de réaliser une étude sur la santé des riverains de la plateforme. Une première étude documentaire a été effectuée pour synthétiser l'état des connaissances scientifiques sur les effets du bruit et de la qualité de l'air sur la santé. La nouvelle étude comporte 2 volets : décrire la santé des habitants touchés par le trafic aérien sur la base des données de l'Assurance Maladie et étudier la faisabilité d'une enquête auprès des habitants.

Les élus siègent sur le groupe de travail avec l'État, les associations et représentants de riverains et professionnels de l'aéronautique. L'État a proposé que des habitants soient associés à ce groupe de travail et la commune a contacté 3 habitants qui ont accepté de participer à ces travaux.

Les études réalisées sont à consulter ici :

- www.otana.fr
- www.airpl.org





Le PLUm évolue

Qu'est-ce que le PLUm ?

Le PLUm, c'est un peu la "règle du jeu" qui définit ce que l'on peut construire où et comment sur notre territoire.

Élaboré par Nantes Métropole, sur la base du Code de l'Urbanisme et du Schéma de Cohérence Territoriale (SCOT), il rassemble toutes les règles de construction. Par exemple, les demandes de permis de construire sont instruites au regard de ce document.

Pourquoi le PLUm évolue-t-il ?

Adopté au printemps 2019, le PLUm ne cesse d'évoluer pour corriger de petites erreurs ou s'adapter aux besoins de la population et aux évolutions de notre environnement.

La modification n° 2 du PLUm est en cours. Elle vise à relancer la production de logement et conforter la place de la nature avec notamment l'introduction d'un barème des arbres.

Pour Saint-Aignan de Grand Lieu, cette procédure prévoit :

- L'ouverture à l'urbanisation d'une partie de la zone 2A du Bois brûlé pour conforter le développement économique.
- Des modifications des OAP du Pommereau et du Haut du bourg
- Des évolutions de zonage pour le Pôle industriel d'innovation Jules Verne et le zonage agricole
- Le remplacement d'espaces paysagers à protéger en espaces boisés classés
- Des créations ou modifications des marges de recul
- La reprise d'un sous-secteur UMEL1, qui favorise la mixité sociale, oublié à l'approbation du PLUm

Et après ?

L'enquête publique, dont l'objet était la modification n° 2 et la création d'un périmètre délimité des abords autour du château de Souché, en adaptant le périmètre de protection des Monuments historiques pour davantage de cohérence, s'est terminée en octobre 2024 (une permanence avait eu lieu le 16 octobre à Saint-Aignan de Grand Lieu). L'approbation de cette modification n° 2 et du PDAMH est prévue en février 2025. Trois modifications simplifiées ont déjà été approuvées et une 4^e est en préparation. Une concertation du public est prévue pour début 2025.

Des procédures spécifiques pour certains cas

Modification simplifiée :
Évolution mineure ou correction d'une erreur matérielle.

Modification : Évolution du règlement (écrit et graphique), des orientations d'aménagement et de programmation (OAP) ou du programme d'orientations et d'actions (POA). Elle sert en particulier pour :

- Majorer de plus de 20 % les possibilités de construction résultant de la mise en œuvre des règles du PLU(i) dans une zone ;
- Diminuer ces possibilités de construire ;
- Réduire la surface d'une zone urbaine (zone U) ou à urbaniser (zone AU) ;

Révision et révision allégée :
Pour toutes les évolutions plus importantes et notamment la réduction d'une zone N (naturelle) ou A (agricole).

Gens du Voyage – La Métropole s'équipe

Face à l'évolution des modes de vie et aux réglementations*, la métropole et ses 24 communes s'adaptent aux besoins des gens du voyage et travaillent ensemble pour améliorer leurs conditions d'accueil. Ainsi, le Schéma Départemental d'Accueil et d'Habitat des Gens du Voyage est en cours de révision pour proposer des solutions plus adaptées aux besoins actuels. De nouvelles aires d'accueil vont donc voir le jour dans la Métropole :

- **Des aires permanentes** pour un accueil durable.
- **Des terrains familiaux** pour favoriser l'installation pérenne.
- **Des aires de grands, moyens et petits passages** pour répondre aux différentes tailles de groupes, en particulier depuis la crise sanitaire.

Une innovation : les aires de petit passage

C'est une nouveauté à Nantes Métropole ! Ces aires permettront d'accueillir les petits groupes de voyageurs, offrant ainsi une meilleure répartition sur le territoire. Un projet de ce type est notamment envisagé sur le secteur du D2A.

Une collaboration renforcée

Cette évolution s'accompagne d'une collaboration renforcée

avec l'État pour lutter contre les stationnements illicites. Saint-Aignan de Grand Lieu porte systématiquement plainte en cas de stationnement sur l'espace public ou sur une propriété communale. Elle est plus démunie concernant les terrains privés mais elle demande, tout aussi systématiquement, au Préfet d'intervenir.

* Les communes de plus de 5 000 habitants doivent disposer d'une aire d'accueil et la Métropole doit mettre à disposition 2 terrains d'aire de grand passage (déplacement en grands groupes à l'occasion des rassemblements traditionnels).



Les 3 délibérations majeures des Conseils municipaux des 4 novembre et 12 décembre

1. Vote d'une subvention exceptionnelle au collectif T'CAP

Le collectif T'CAP, regroupant plus de 130 membres, œuvre pour favoriser l'accès à la vie sociale des personnes en situation de handicap. Depuis avril 2024, au regard de ses grandes difficultés financières, l'association a lancé une campagne de financement participatif qui a généré 20 000 € et s'est projetée sur un plan de redressement. En septembre 2024, l'association est entrée dans une phase de cessation de paiement et un plan de redressement va être présenté au juge. Afin de garantir ce plan, toutes les sources de financement doivent être connues. Aussi, l'association sollicite une subvention exceptionnelle d'un montant de 500 €. Pour 2025, l'association travaille sur une adaptation du projet au regard des réalités budgétaires. Le Conseil municipal a voté une subvention exceptionnelle d'un montant de 1 000 € au collectif T'CAP. D'autres communes ont, elles aussi, voté une telle aide.

2. Fonds de concours Nantes Métropole pour la végétalisation des cours d'école et des crèches

Dans le cadre du plan pleine terre métropolitain, Nantes Métropole a approuvé, lors du conseil métropolitain du 7 avril 2023, le principe d'un fonds de concours pour la végétalisation des cours d'école et des crèches à destination des communes de la Métropole. À ce titre, Saint-Aignan de Grand Lieu a sollicité ce fonds pour les travaux de débitumisation et une partie engazonnement de la maison de l'Enfance. Il vise à financer des opérations d'investissement, permettant de :

- Répondre aux objectifs du Plan Pleine terre (minimum 30 % de la surface imperméable de la cour désimpermeabilisée et la moitié au moins de la surface faisant l'objet de la désimpermeabilisation végétalisée)
- Prendre en compte les principes de gestion écologique et de respect de la biodiversité (choix de gammes végétales favorables à la faune, si possible issues du massif armoricain, et adaptées à un faible arrosage).

Le Conseil municipal a accepté le fonds de concours en investissement relatif à la végétalisation des cours d'école et des crèches qui lui est attribué, soit 7 425 euros.

3. Particules fines : un nouveau critère pour le futur concessionnaire de Nantes-Atlantique

Depuis 2009, Aéroports du Grand Ouest, l'exploitant de la plateforme aéroportuaire de Nantes-Atlantique, confie à Air Pays de la Loire la surveillance de la qualité de l'air dans l'environnement et au sein de celle-ci. Ces études ne comportaient pas d'information sur les particules ultrafines qui ne sont pas réglementées. À la demande des communes, la DGAC a demandé à Air Pays de la Loire de mener une campagne d'études sur le sujet (de novembre 2020 à janvier 2024). Les mesures ont été prises dans les zones habitées, à Saint-Aignan de

Grand Lieu, dans les communes alentour et dans des communes témoins. Les résultats de cette étude ont été rendus publics à l'été 2024 et présentés en conseil municipal du 4 novembre dernier. Suite à cette présentation, il est souhaité que ces études puissent être pérennisées. Le Conseil municipal émet le vœu que l'étude des émissions de particules ultrafines et de leur impact sur l'environnement soit inscrite dans les obligations du futur concessionnaire de la plateforme Nantes Atlantique, au même titre que les mesures de particules fines (PF).

Les goûters du périscolaire livrés en triporteur

Sur proposition de l'équipe du périscolaire pour transporter les goûters des enfants de manière écologique du restaurant scolaire à la Maison de l'Enfance, la commune de Saint-Aignan de Grand Lieu vient de se doter d'un vélo-cargo électrique, fabriqué en Vendée. Son utilisation est désormais quotidienne et permet d'éviter les trajets en véhicule motorisé. Vous pourrez ainsi croiser Fabien Cormier, le responsable du périscolaire, à bord de ce vélo ! Ce vélo est adapté pour transporter en toute sécurité des objets volumineux ou des enfants. Il est à disposition de l'ensemble des agents municipaux pour mener leurs missions. Par exemple, la crèche envisage de l'utiliser pour des sorties.



Une nouvelle structure d'escalade pour Saint-Aignan de Grand lieu en 2025

La commune, en concertation avec l'association Verti'lac et la Fédération Française de la Montagne et de l'Escalade (FFME), va se doter d'un nouvel équipement sportif de premier plan : un bloc d'escalade de 36 mètres de long et 4,5 mètres de haut dans la salle de la Pavelle.

La commune avait la volonté de disposer d'un équipement de niveau régional. Selon le cahier des charges de la Fédération Française de Montagne et d'Escalade (FFME), des études de faisabilité ont été engagées en 2022 et ont permis de valider la structure artificielle d'escalade d'une longueur de 36 m et d'une hauteur de 4,50 m. En lien avec les pratiquants du badminton et du tennis concernés par l'agrandissement de la salle mise habituellement à leur disposition, l'extension de la Pavelle offrira la possibilité d'accueillir ce nouvel équipement mais également de repenser les locaux de stockage et l'éclairage de la salle concernée.

Une mission de conception du projet et de suivi des travaux a été confiée à l'agence Tact architectes. La FFME conseille également la commune pour les spécifications du mur d'escalade. Au-delà d'une offre nouvelle en matière d'escalade, une attention particulière est portée à l'inscription architecturale et paysagère du projet dans son environnement. La présence d'une zone humide est également prise en considération et une gestion particulière des eaux de pluie sera mise en place. Cette extension modifiera considérablement l'ambiance de la salle de la Pavelle tout en préservant ses usages.

Les travaux sont prévus en 2025 et pourront affecter temporairement les usagers habituels de la Pavelle au printemps / été 2025. Les désagréments seront anticipés et minimisés autant que possible.

Le coût de l'opération, y compris les études et travaux, est estimé à 860 255,56 € TTC.

Une dotation pour travaux (DCM) de 250 000 € a été octroyée par l'État

Pourquoi créer un nouveau mur d'escalade ?

La nouvelle Structure Artificielle d'Escalade (mur de bloc) a pour but de répondre aux nouvelles attentes (escalade de bloc) et ainsi de permettre à la commune de continuer à rayonner sur le plan sportif ; de pouvoir proposer différentes pratiques au grand public et de continuer à s'inscrire dans une démarche de sport pour tous grâce aux possibilités offertes par l'escalade.



Mise en place de zones 30 : explications

Dans le Mag' d'automne, nous avons présenté les principes et avantages des zones 30 : améliorer la sécurité, favoriser le cadre de vie, partager l'espace public, fluidifier le trafic et diminuer les nuisances sonores. Après réflexion avec Nantes Métropole, voici les évolutions concrètes à venir. La zone 30 couvrira toutes les zones agglomérées de la commune et certains hameaux. Elle entraînera la suppression des "stop" ou "cédez-le-passage", remplacés par des priorités à droite et impactant une vingtaine d'intersections. Hormis la voie métropolitaine 11 (VM11) au niveau du secteur habité du Champ de foire et de la Lucaserie, les tronçons des VM11 et VM85 (anciennes D11 et D85) conserveront leur statut actuel, soit 50 ou 70 km/h, c'est-à-dire que les "stop" et "cédez-le-passage" seront maintenus aux carrefours. Le début des travaux préalables au déploiement est prévu

fin janvier/début février 2025 pour une mise en place complète au plus tard début mars 2025. Le basculement sera progressif, en commençant par le bourg pour s'achever dans les hameaux.

Pour anticiper ces changements dans les meilleures conditions, des panneaux d'information seront mis en place début janvier. Le coût estimé de cette démarche de sécurisation des déplacements, notamment piétons et cycles, est de 50 000 € dont :

- 15 000 € pour les panneaux informant les usagers des modifications de circulation ;
- 10 000 € pour la modification des panneaux de signalisation ;
- 25 000 € pour la modification des marquages au sol, revêtements ou aménagement.

Ces dépenses sont prises en charge par Nantes Métropole, compétente en matière d'aménagement de l'espace public.



Quel *Pass* pour quel jeune ?

Envie de sortir, de découvrir de nouvelles activités et de faire des économies ? La commune de Saint-Aignan de Grand Lieu pense aux jeunes et propose son Pass'Jeunes ! D'autres dispositifs sur le territoire permettent aux jeunes de profiter d'un accès privilégié à la culture, au sport et aux loisirs.

Le Pass'Jeunes, proposé par la commune de Saint-Aignan de Grand Lieu

Destiné aux Aignanaïses de 11 à 25 ans, le Pass'Jeunes permet de bénéficier

de nombreux avantages en favorisant l'accès aux loisirs et en donnant accès à des offres gratuites ou à tarifs réduits.

Quels avantages ?

Pour les 11-14 ans :

- Une aide financière de 20 à 30 € pour l'adhésion à une association sportive, culturelle ou artistique
- Une place de cinéma
- Un bon d'achat de 10 € pour l'achat d'un équipement sportif ou culturel

Pour les 15-19 ans :

- Une adhésion au E-Pass Jeunes Culture Sport de la Région des Pays de la Loire offerte (d'une valeur de 8 €).

Comment bénéficier du Pass Jeune ?

Une inscription à la Maison des Jeunes suffit !

Plus d'infos : 02 40 26 45 07 / maisondesjeunes@saglf.fr.

Le *E-Pass Jeunes Culture Sport*, proposé par la Région des Pays de la Loire

La Région des Pays de la Loire donne aux 15-19 ans les moyens d'accéder plus facilement à la culture et au sport.

Quels avantages ?

Pour 8 €/an, le E-Pass permet d'accéder à plus de 130 € d'avantages valables auprès de partenaires situés partout en Pays de la Loire (ticket de cinéma, entrée de spectacle, de festival ou d'événement sportif, visite d'un site patrimonial...).

Comment commander le E.Pass jeunes Culture Sport ?

Rendez-vous sur le site www.epassjeunes-paysdelaloire.fr/culture-sport/

Le *Pass Culture*, proposé par l'État

Le Pass Culture est une application culturelle pour les jeunes de 15 à 20 ans destinée à proposer une multitude d'offres culturelles et d'expériences uniques !

Quels avantages ?

Pour les 15-17 ans

Un crédit est disponible pour accéder de façon autonome à de nombreuses offres culturelles.



Pour les + de 18 ans

Un **crédit de 300 €** est accordé pendant 2 ans pour découvrir et réserver des **propositions culturelles** à proximité ainsi que des offres numériques en ligne.

Comment bénéficier du Pass Culture ?

Il vous suffit de télécharger l'application dédiée sur un smartphone ou sur un ordinateur et de vous inscrire avant vos 18 ans.

Le Pass Jeunes *ALEOP*, proposé par la Région des Pays de la Loire

Ce pass permet aux jeunes de moins de 26 ans de voyager en illimité aux mois de juin, juillet ou août sur l'intégralité du réseau TER des Pays de la Loire, ainsi qu'aux gares limitrophes et aux cars des lignes 6 et 11. Il est valable 1 mois calendaire pour un montant de 25 €.

Comment bénéficier du Pass Jeunes ALEOP ?

Il peut s'acheter sur le site internet TER Pays de la Loire, dans les distributeurs de billets régionaux ou dans les guichets des gares situées dans la région.

Le programme *DiscoverEU*

Ce programme, ouvert exclusivement aux jeunes de 18 ans, leur permet de tenter de remporter l'un des milliers de billets proposés chaque année pour parcourir l'Europe en train gratuitement sur une durée de 30 jours maximum. Après une procédure de sélection, les heureux élus reçoivent un billet, sur le modèle du pass Interrail, ainsi qu'une carte "jeunes" européenne DiscoverEU, qui offre une série de réductions sur des visites culturelles, des activités d'apprentissage ou sportives, des transports locaux, le logement ou encore la nourriture.

Pour en savoir plus, rdv sur le site :

https://youth.europa.eu/discovereu/rules_fr

Le saviez-vous ?

Saint-Aignan de Grand Lieu est adhérente à la Maison de l'Europe, association nantaise impliquée dans la valorisation de la citoyenneté européenne. Envie d'étudier, de faire un stage, de travailler ou juste de voyager en Europe ? La Maison de l'Europe, installée dans de nouveaux locaux à Europa Nantes dans le Quartier de la création sur l'île de Nantes, est là pour vous accompagner dans vos démarches et vos projets. Pour en savoir plus, rdv sur le site : <https://www.maisoneurope-nantes.eu/>

Point d'étape : **démarche « Mon Restau Responsable »**

Depuis 2021, la commune de Saint-Aignan de Grand Lieu est engagée dans la démarche « Mon Restau Responsable » en collaboration avec API RESTAURATION, détenteur du marché de la restauration scolaire. Le 12 décembre 2023, de nouveaux axes d'amélioration avaient été présentés à la population lors de la Séance Publique de Garantie. Un an après, il est temps pour la commune de faire un point sur les engagements pris.

Engagements pris en 2023

- ✓ Réaliser des mini-enquêtes de satisfaction auprès des enfants : une enquête est envoyée avant chaque commission menus.
- ✓ Proposer des fruits tous les jours.
- ✓ Valoriser les biodéchets avec les Alchimistes.
- ✓ Pérenniser l'intégration des enfants lors de la commission menus : lors de chaque commission menus, 4 enfants de CM1 ou CM2 sont invités à participer.

- Atteindre 50 % de produits bio à la fin de l'année scolaire 2024/2025. Pour le moment, entre janvier et juillet 2024, la commune a proposé 54 % de produits bio.
- Valoriser l'eau non consommée en utilisant des arrosoirs dédiés à l'arrosage des espaces verts de l'école.
- Rendre publiques les actions de lutte contre le gaspillage.

- Partager les recettes du chef de cuisine.
- Proposer des ateliers d'éveil au goût.

En 2025, de nouveaux engagements seront pris. Nous vous les communiquerons prochainement.



Zoom sur l'un des engagements...

Valoriser les biodéchets avec les Alchimistes.

3 982 kg de biodéchets ont été collectés et valorisés.



Cela représente **31,9 heures D'EMPLOIS LOCAUX.**



719 kg de **COMPOST** ont ainsi été fabriqués grâce aux biodéchets collectés.

Cela a permis d'enrichir 398 m² de terrain, dans le cadre de projets de végétalisation ou d'agriculture.

Les sols vous disent MERCI.



6 jeunes élus

intègrent le Conseil Municipal Enfants



Les enfants du CME, accompagnés d'Hélène Hazlewood, Première Adjointe en charge de la Famille, de l'Enfance et de la Jeunesse, et de Xavier Sandmeyer, Maire-Adjoint en charge du Cadre de Vie, de l'Environnement et de la Citoyenneté. Il manque 2 enfants sur la photo : Arthur et Anaëlle.

L'aventure citoyenne est arrivée à son terme pour 6 jeunes des 12 élus du Conseil Municipal Enfants (CME) au mois de novembre. De nouvelles élections se sont donc déroulées vendredi 8 novembre pour désigner leurs successeurs : 6 CM2 ont été élus par leurs pairs pour représenter les enfants et les jeunes de la commune pour un mandat de 2 ans.

Le rôle du CME

Les jeunes élus se rencontrent une fois par mois pour réfléchir à différents projets à destination des jeunes aignonais mais également de tous les habitants de la commune. Ils sont guidés par Xavier Sandmeyer, Maire-Adjoint en charge du Cadre de Vie, de l'Environnement et de la Citoyenneté ; Hélène Hazlewood, Première Adjointe en charge de la Famille, de l'Enfance et de la Jeunesse, et Jean-Baptiste Schuler, animateur de la Maison des Jeunes.

Les projets menés en 2024

Les jeunes élus ont mené différents projets lors de l'année écoulée comme l'organisation d'une boum qui a réuni au mois de juin une cinquantaine de CM2 et de 6e. Ils ont également participé à la vie de la commune comme aux commémorations ou aux vœux du maire. Enfin, une visite citoyenne a été organisée le mercredi 11 décembre à l'Hôtel de Région à Nantes pour leur permettre de découvrir le fonctionnement d'une structure décisionnaire de la vie politique.

Les projets pour 2025

Lors de leur première réunion le samedi 16 novembre dernier, les jeunes élus ont encore été force de propositions. La boum CM2/6e, succès de l'année 2024, sera reconduite en 2025. Leurs idées se concentrent sur l'aménagement esthétique du skatepark suite aux tags faits récemment... Le repeindre ? Aménager un mur d'expression libre pour les taggers ? Autant d'idées qui seront à affiner au cours de l'année.

Rendez-vous l'année prochaine pour connaître l'accomplissement de leurs actions !

Les membres du CME pour l'année 2024-2025 :

Léni ALZI, Anaëlle PERENNESSE, Elina ELYAKHUNOVA, Arthur CANDELIER-VIOT, Candice BOURREAU, Blanche GROLIER pour leur deuxième année. Lou BARJOLE, Martin CORRE, Aaron LE HOUËDEC, Violette NUÉ, Julia BRIAND, Lya NICOLASOLAS

Les bénévoles, agissent trop souvent dans l'ombre :

des Aignonais récompensés le vendredi 18 octobre dernier à Pont-Saint-Martin !

« Il faudra bien qu'un jour on comprenne que les bénévoles forment une chaîne et que leur présence dans la société est plus qu'une nécessité. Ils sont partout, en toute gratuité, font part chaque jour de leur générosité. À quand une reconnaissance bien méritée ? » C'est par ces mots que la SED (Solidarité, encouragement du dévouement et du bénévolat) a ouvert la 20e nuit départementale du dévouement et du bénévolat. Ce sont ensuite pas moins

de 12 bénévoles et 2 associations qui ont été récompensées pour leur investissement et parmi eux des Aignonais et Aignanaises :

- **Monsieur Jean-Pierre Giraudet**, président de la Protection civile de Loire-Atlantique et bénévole au sein de l'association depuis presque 40 ans. Il a été décoré de la médaille Vermeil.
- **L'Association Onco Plein Air** qui soutient les enfants atteints de cancer

soignés en oncologie pédiatrique aux CHU de Nantes et d'Angers. Elle a reçu le trophée de l'encouragement et du dévouement.

Le tissu associatif aignonais est riche et diversifié : n'hésitez pas à rejoindre les bénévoles qui le font vivre !

Toutes les informations à l'Espace Vie Locale, 41 rue des Frères Rousseau
evl@sagl.fr - 02 40 26 44 70



Accompagner la mobilité des seniors :

un engagement de la collectivité à partir du 1^{er} janvier 2025



Vous avez plus de 65 ans ?

Vous avez des difficultés pour vous déplacer ?

Vous ne disposez pas de moyen de locomotion ou vous n'osez pas utiliser seul les transports en commun ?

À partir du 1^{er} janvier 2025, vous pouvez adhérer au dispositif de mobilité solidaire mis en place par la commune de Saint-Aignan de Grand Lieu pour

- vous rendre à des rendez-vous médicaux, paramédicaux, dentiste, pharmacie, laboratoire d'analyse,
- visiter des proches hospitalisés ou en maison de retraite,
- réaliser des démarches administratives.

COMMENT ?

Des chauffeurs bénévoles iront chercher la personne à son domicile avec leur véhicule personnel, du lundi au vendredi entre 8h et 19h, hors jours fériés et selon leurs disponibilités. Les déplacements concernent le territoire de l'agglomération

nantaise et les communes limitrophes dans un rayon de 20 km.

LE COÛT ?

La mobilité solidaire est gérée par le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) qui prend en charge les coûts d'assurance. Pour 7 € d'adhésion annuelle auprès du CCAS, le bénéficiaire règle ensuite les frais de transport à raison de 0,45 €/km parcouru directement au chauffeur bénévole. Cette somme est calculée en amont par le CCAS.

Ce nouveau dispositif ne se substitue pas aux professionnels du transport (taxi, Proxitan, TER, bus, covoiturage...), ni aux prises en charge d'aides à domicile ou encore aux services de transport relevant des établissements spécialisés ou dans le cadre de l'Assurance Maladie.

Vous souhaitez en bénéficier ? Contactez le service Cohésion Sociale / CCAS au 02 40 26 44 35.



Parole d'Élue

Joëlle Deutschler, Maire-Adjointe en charge des Solidarités

C'est grâce à un travail en amont pour définir les modalités avec nos partenaires, des élus, des habitants de la commune que nous lançons ce projet basé sur la solidarité. Je les remercie infiniment ainsi que les chauffeurs engagés et lance un appel pour en recruter de nouveaux, des personnes qui souhaitent donner un peu de leur temps, car cela permettra d'élargir le dispositif et de répondre à davantage de besoins.



Ce projet ne pourrait exister sans eux... merci à Joël, Monique et Patrick, nos 3 premiers bénévoles qui nous permettent de lancer ce projet de mobilité solidaire.



Joël Lesieur, 64 ans, a toujours eu à cœur de rendre service. Son parcours professionnel, marqué par une expérience dans le transport de personnes fragilisées et la gestion d'entreprise, témoigne de son sens des responsabilités et de sa capacité à s'adapter. Installé à Saint-Aignan de Grand Lieu depuis 17 ans, il s'est rapidement intégré à la vie locale. Depuis sa retraite, il souhaite s'investir davantage dans le bénévolat. *« En devenant chauffeur solidaire, je souhaite mettre mes compétences au service des autres, être utile et présent pour les autres et renforcer le lien social dans notre commune. Mettons-nous à la place des personnes, car, en cas de besoin, nous serions heureux de trouver ce genre de service. »*



Monique Michot, retraitée depuis peu, a rapidement été séduite par le projet de mobilité solidaire. Son expérience personnelle l'a sensibilisée aux besoins en transport des personnes fragilisées. En effet, lors de la maladie de son mari, elle a ressenti le manque de solutions de transport adaptées. *« À travers mes expériences, je souhaite aider les personnes dans ce besoin de transport, je le fais déjà pour ma petite voisine. »* Désireuse de rendre service, elle a décidé de s'engager en tant que bénévole. Sa disponibilité et son sens de l'entraide en font une alliée précieuse pour ce projet. *« Soyons solidaires entre nous. Il suffit d'une après-midi par semaine..., rejoignez-nous. »*



Patrick Cottrel, 63 ans, ancien magasinier, a posé ses valises à Saint-Aignan de Grand Lieu il y a 5 ans, après avoir vécu à Aigrefeuille. Toujours prêt à rendre service, il adore le bénévolat, car, pour lui, aider les autres, c'est naturel, tout comme il le fait pour sa famille et ses amis. Ancien vice-président de la bibliothèque associative d'Aigrefeuille, il s'implique maintenant au cinéma Le Beaulieu. *« Être chauffeur solidaire est une belle occasion pour moi de découvrir notre commune, de tisser des liens, le tout dans la bonne humeur et sans contrainte ! »*



Naomie Papin a rejoint l'équipe des bénévoles et proposera un accompagnement au bras et dans les transports en commun.

Un dispositif existant : un transport vers le bourg et le marché

Depuis de nombreuses années, un transport est assuré par un agent communal (par des bénévoles durant les vacances scolaires) :

- vers les commerces et services du bourg chaque mardi de 9h à 11h
- au marché de Bouaye chaque jeudi de 9h à 11h

Ce service gratuit est réservé aux personnes âgées de 65 ans et plus. Un agent communal ou un bénévole vient chercher les personnes à leur domicile et les ramène à leur domicile. Pour vous inscrire, il vous suffit d'appeler le service Cohésion Sociale /CCAS au 02 40 26 44 36.





Atelier 30 : quel bilan pour la période 2023-2024 ?

En 2022, la commune a décidé de construire, avec des habitants, sa démarche d'Atelier 30 pour répondre au défi de la transition écologique. Les habitants tirés au sort ont défini une vingtaine d'enjeux autour de 5 grandes thématiques : l'alimentation, l'énergie, la mobilité, le monde du vivant et les changements climatiques. Les élus se sont engagés à présenter chaque année les actions significatives mises en œuvre.

Découvrons ensemble le panorama des actions 2023/2024.

ALIMENTATION

– À destination des Aignanais :

- Organisation d'atelier cuisine antigaspi
- Instauration de goûter zéro déchet, c'est-à-dire sans emballage individuel,
- Mise en place d'une table zéro déchet au restaurant scolaire,
- Professionnalisation de la collecte des biodéchets du restaurant scolaire.

– À destination des agents :

- Livraison de paniers de légumes bios et cultivés localement à destination des agents et des élus,
- Organisation de 2 sessions d'atelier cuisine végétale, avec une diététicienne puis par des agents volontaires.



ÉNERGIE

- Organisation d'un forum Énergie et Habitat,
- Extinction automatisée des ordinateurs de la mairie,
- Évolution des barèmes et des aides financières communales pour l'installation de panneaux photovoltaïques ou solaires,
- Création de Zone d'Accélération des Énergies Renouvelables ZAenR.

Par ailleurs, l'extinction de l'éclairage public de 23h à 6h depuis 2022 permet de protéger la biodiversité et a diminué la consommation d'énergie de 46 %.

MOBILITÉ

– À destination des Aignanais :

- Installation d'un box de stockage de vélo sur le parking de la Pavelle pour laisser son vélo en toute sécurité lors de nos trajets en bus,
- Création d'un chaudiou rue du Pressoir,
- Acquisition d'un vélo-cargo pour le transport des goûters pour les enfants du périscolaire et autres déplacements d'agents.

– À destination des agents :

- Prêt de vélo à assistance électrique





LES CHANGEMENTS CLIMATIQUES

- Obtention du label « éco-événement » niveau 1 pour le Marché de Noël 2023,
- Organisation d'ateliers fabrication produits d'entretien et ménagers zéro déchet,
- Accueil d'un village d'animations sur l'anti-gaspi à l'occasion de la semaine européenne de réduction des déchets,
- Création et organisation d'un Repair Café avec un réseau d'une quinzaine de bénévoles,
- Création d'une zone de gratuité,
- Organisation de collectes en vue du réemploi : vélo, lunettes, téléphones portables et chargeurs,
- Installation d'une cabane à récup dans le hall de la mairie pour pérenniser les collectes,
- Organisation de projection-conférences sur la biodiversité locale (les salamandres) et sur l'eau,
- Mise à disposition de serviettes en tissu au restaurant scolaire,
- Achat d'ouvrages sur la transition écologique, disponibles à la médiathèque.

LE MONDE DU VIVANT

- Obtention de la 1^{re} fleur « Villes et Villages Fleuris »,
- Installation de panneaux de signalétique pédagogique au niveau du jardin partagé,
- Organisation d'ateliers nichoirs, taille de fruitiers et nuit de la chouette,
- Organisation de la nuit des étoiles chez un bénévole passionné,
- Organisation d'ateliers brico-patrimoine,
- Création d'un parcours baludik pour faire découvrir le patrimoine communal,
- Végétalisation du cimetière et du multi-accueil,
- Sensibilisation à la gestion économe de l'eau : affichage dans les équipements municipaux,
- Plantation participative d'une haie bocagère près des Épinais,
- Installation d'un nouvel écopâturage avec des vaches nantaises.

Et en 2025 ?

Au programme : la mise en place d'une collecte d'huîtres pour les fêtes de fin d'année 2024-2025, un temps fort autour du vélo, une visite de la mare des Jahardières et du site du Monde de Cocci la Nénelle...

Une projection-conférence sur la puissance de l'arbre

Rendez-vous le jeudi 6 mars à 19h30 à l'Espace Vie Locale pour découvrir le documentaire « La puissance de l'arbre » de Jean-Pierre et Anna Duval avec Ernst Zürcher.

« Arbres et forêts sont aujourd'hui menacés, alors qu'ils pourraient devenir nos meilleurs alliés. Un nouveau regard sur la nature, selon une démarche scientifique, permet de lever le voile des apparences et de révéler des particularités insoupçonnées des arbres. Des savoirs traditionnels apparaissent alors parfois biologiquement visionnaires – tandis que, par ailleurs, la science découvre des phénomènes dont même la tradition n'avait pas idée. » (Ernst Zürcher).

Nous prenons peu à peu conscience que l'arbre fait partie intégrale et de manière fondamentale du vivant, au même titre que l'être humain et les animaux. Par ailleurs, il est de plus en plus important de rendre la nature accessible au public au travers de toutes les formes de perception, afin de faciliter une reconnexion salutaire. Quoi de mieux alors que de porter un regard sur ces colosses végétaux, ces maîtres du temps que sont nos vieux arbres. Ils demeurent en effet de formidables ambassadeurs pour convaincre tout un chacun de la nécessité de se rapprocher de la Terre, la préserver.

La projection sera suivie d'échanges avec des spécialistes du domaine.





Une année folle pour **les Festifolies d'Automne 2025 !**

Saint-Aignan de Grand Lieu n'attendra pas les 27 et 28 septembre pour vivre au rythme des Festifolies d'automne, ce grand rassemblement familial, populaire et festif. C'est une année aux couleurs du festival que nous vous proposons de vivre avec des temps forts : carnaval, soirée de lancement de la programmation, flashmob, etc.



Des fils rouges jalonneront l'année : les ateliers de création de la parade dansée (avec les élèves de CE2 et CM1 et avec les Aignannais et Aignannaises), des défis entre quartiers pour être les plus remarquables de la parade, des pique-niques colorés entre voisins, des décors conçus et fabriqués par L'Atelier Déjanté, un Labo participatif pour tout organiser et inventer ! Festifolies, c'est votre festival !

Un Carnaval des Festifolies

Chaque année vous entendez parler de ceux de Rio, de Venise, de Dunkerque ou de Nice ; en 2025, vous entendrez parler du Carnaval des Festifolies ! À noter dans vos agendas !

Rendez-vous, en famille, le dimanche 9 mars, à partir de 14h30, à la salle de l'Héronnière pour un après-midi haut en couleurs !

Découvrez, dès 14h30, le flashmob préparé par les élèves de CE2 et CM1 des écoles Jules d'Herbauges et Saint-Pierre en collaboration avec la compagnie de danse NGC25. Vous pourrez ensuite

assister à une démonstration de monocycle trial et vous initier aux arts du cirque avec l'association Cirqu'en Retz. Évidemment, pas de carnaval sans maquillage : faites de votre visage une œuvre d'art en couleurs !

Faire la fête, ça creuse ! Un goûter sera servi à 16h pour les petits et les grands gourmands !

Venez déguisés, masqués ou tout simplement colorés, en famille ou entre amis, pour prendre une bonne dose de Festifolies avant l'heure !



La parade des voisins 2025 : rejoignez l'Aventure des Festifolies !

L'année 2025, colorée par nos Festifolies, vous réserve de précieux moments de convivialité. Nous vous proposons de partager un moment festif et de tisser des liens entre voisins/amis et de vous préparer pour défiler lors de la légendaire parade des Festifolies.

Le principe est simple : les équipes se forment autour des habitants d'un même quartier, d'une rue ou d'un hameau. Chaque équipe tire au sort une couleur, puis se réunit pour un pique-nique entre voisins afin de mobiliser un maximum d'habitants. Cette couleur deviendra le symbole de votre groupe et vous identifiera lors de la grande parade des Festifolies, où tous les quartiers défileront dans une explosion de couleurs !

Les périodes clés

• Janvier à août 2025 : Constituez une équipe et tirez au sort votre couleur !

• Mars à septembre 2025
Organisez votre pique-nique de quartier/ rue ou hameau et réfléchissez à votre préparation pour la grande parade des Festifolies ! La commune vous fournit un kit : nappes, serviettes, fanions, gobelets et invitations, tous aux couleurs de votre équipe.

• 27-28 septembre :
Festifolies, défilez avec vos chapeaux, perruques, costumes ou chars... défilez avec votre couleur !



Nous récupérons vos matériaux !!

Les anciens ateliers petits et grands décors, désormais constitués en collectif L'Atelier déjanté ont besoin de vous ! Nous recherchons :

- De la peinture acrylique : couleurs vives ou blanches et colorants.
- Des tissus de couleurs vives
- De la laine
- Des bouteilles plastiques de couleurs
- Des tubes de carton (rouleaux de moquette)
- Des feuilles de carton
- Du bois réutilisable pour la construction (chutes panneaux aggro, contreplaqué, liteaux, chevrons.)
- Des palettes

Les matériaux sont à déposer sous le préau de l'ancienne école Notre-Dame prévu à cet effet, à l'exception du bois et des palettes à déposer à l'arrière du Chais des Treilles où se situe l'atelier du collectif pour les grands décors.

Pour plus d'information, n'hésitez pas à contacter le collectif : 06 86 81 62 15 ou atelierdejante44@gmail.com



2 nouveaux spectacles pour Grand Lieu en Scène



Après les succès des 3 premiers rendez-vous, la saison Grand Lieu en Scène se poursuit avec deux spectacles programmés sur ce premier semestre.



LIVING CARTOON DUET (ciné-concert)

Né d'un concept original, ce spectacle recrée la bande-son d'un cartoon en direct.

Il nous emmène à Hollywood, en plein bouillonnement créatif des années 20-30, dans le monde alors en pleine construction de l'animation.

Des cartoons de Walt Disney, Tex Avery ou Ub Iwerks mais aussi des personnages tels que Betty Boop ou Félix le Chat sont projetés à l'écran. Sur scène, une comédienne et une musicienne doublent les animations en live ! Elles réalisent tout sous vos yeux : la musique (piano, chant, percussions), les bruitages

(objets de récupération, percussions) et les voix des personnages (grommelots, anglais, français). Les cartoons prennent vie !

Le spectacle est ponctué d'anecdotes croustillantes et de repères historiques mimés, chantés, joués, contés, et illustrés tout en poésie par des dessins originaux mis en animation.

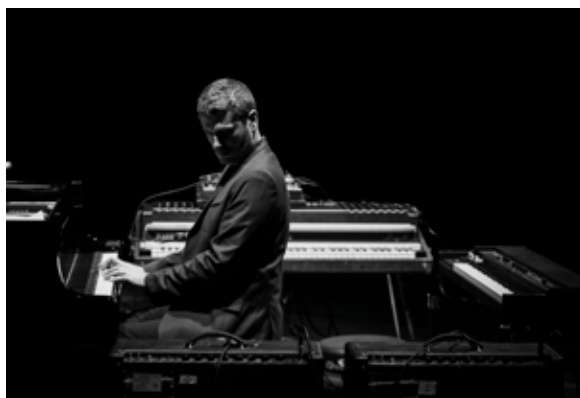
Performance à la fois documentaire, d'une grande précision et à l'humour décapant, mêlant virtuosité, poésie et comique burlesque, ce ciné-spectacle s'adresse aux petits comme aux grands.

SAMEDI 1^{er} FÉVRIER à 20h – Espace Vie Locale – à partir de 6 ans

FRANK WOESTE (jazz)

Pianiste allemand installé en France, habitué des scènes jazz d'Europe, Frank Woeste revient avec un album en solo : *The Glass Half Full*. Compositeur raffiné, producteur et arrangeur expérimenté, il y invite les auditeurs à un voyage musical empreint d'optimisme et tout en introspection. Avec son mélange caractéristique de sophistication jazz et de sensibilité lyrique, Frank Woeste peint un paysage sonore qui semble à la fois personnel et universel.

SAMEDI 26 AVRIL à 20h – Espace Vie Locale – à partir de 10 ans



Réservations à l'Espace Vie Locale ou sur saint-aignan-grandlieu.fr
Plein tarif : 6€ / Tarif réduit : 3€ / Gratuit pour les moins de 12 ans

La Journée Mondiale des Zones Humides : un mois d'animations autour du lac de Grand-Lieu !

Chaque année, le 2 février marque la Journée mondiale des zones humides, une occasion de sensibiliser le public à l'importance cruciale de ces milieux dans notre écosystème. En 2025, les acteurs locaux se mobilisent autour du lac de Grand-Lieu avec un programme riche et varié pour petits et grands !

Pourquoi célébrer les zones humides ?

Situées entre terre et eau, les zones humides sont de véritables trésors de biodiversité, abritant une faune et une flore uniques, adaptées à la présence d'eau douce, salée ou saumâtre. Ce sont des écosystèmes parmi les plus riches de la planète, jouant un rôle essentiel dans la régulation de notre environnement.

Vos rendez-vous à Saint-Aignan de Grand Lieu :

Ciné-atelier

Plongez dans l'univers captivant du martin-pêcheur, ce joyau bleu des rivières, à travers un film « Le roi pêcheur » de Vincent Chablos. La

projection sera suivie d'un temps d'atelier créatif pour les enfants avec la création d'une fresque autour de l'eau et de l'oiseau.

Rendez-vous le mercredi 12 février à 10h30 et 14h30 à l'Espace Vie locale (Salle Paul Pouvreau). Gratuit, à partir de 5 ans.

Découverte des marais en barque

Les Pigouilleurs de Grand Lieu et le Groupe Nature vous invitent à une journée autour de la découverte des marais de Grand Lieu en hiver. Au programme, petites sorties en barque et découverte de la faune et de la flore locales.

L'occasion parfaite de plonger dans l'histoire de la région tout en appréciant la beauté hivernale des marais.

Rendez-vous à la Fontaine Saint-Rachoux, le samedi 8 février, de 10h à 17h.

Pour plus de détails et le programme complet des animations, rendez-vous sur notre site internet !



Une nuit de la lecture au cœur du 19^e siècle à la médiathèque



La médiathèque Le Jardin de Lecture vous invite à un voyage temporel exceptionnel lors des 9^{es} Nuits de la lecture. Du 23 au 26 janvier 2025, immergez-vous dans l'atmosphère du 19^e siècle et découvrez le talent des auteurs de la Littérature de femmes, telles que Julie Rousseau dite Jules d'Herbauges, figure emblématique de la commune, et bien d'autres auteures comme George Sand, Rachilde, la Comtesse de Ségur...

Au programme :

• **Heure du conte sur le thème des contes d'autrefois le mercredi 22 janvier à 11h.** Le moment privilégié des enfants pour voyager dans l'univers de la lecture en écoutant des histoires captivantes. Un instant hors du temps pour s'échapper dans un monde imaginaire où ils pourront rêver et s'émerveiller...

• **Une soirée dans l'imaginaire du 19^e siècle le vendredi 24 janvier à partir de 16h.**

Installez-vous dans un salon d'époque pour découvrir ou redécouvrir les femmes qui ont marqué leur temps dans la littérature. Les temps forts de cette soirée :

- **À partir de 17h30 : Ouverture du photomaton.** Quoi de mieux que de se photographier avec quelques accessoires d'époque pour se mettre dans l'ambiance et garder un souvenir !

- **19h à 20h : Spectacle d'improvisation par la Cie Diabolo Nantes.** À partir d'une sélection de livres, des récits seront improvisés en direct à partir d'un mot échappé, d'un titre, une phrase piochée au fil des pages, une illustration... Tout sera

prétexte pour se plonger avec humour dans la vie au 19^e siècle ! Sur réservation.

- **Après 20h : Marathon de lecture.** Installez-vous dans un salon d'époque, laissez-vous captiver et participez à des lectures à plusieurs voix. Découvrez les auteures qui ont marqué leur temps telles que Julie Rousseau dite Jules d'Herbauges, George Sand, Rachilde ou la Comtesse de Ségur... Ouvert à toutes et tous : venez aussi relever le défi ! Pour participer, renseignez-vous auprès de l'équipe de la médiathèque.

Ne manquez pas cette occasion unique de célébrer la littérature et de rendre hommage aux femmes qui ont marqué l'histoire !

Tous les détails de cette programmation à retrouver sur notre site internet - entrée libre et ouverte à tous. Spectacle et marathon sur réservation.



Printemps des poètes : rendez-vous poétiques à la médiathèque du 19 au 22 mars

À l'occasion du Printemps des poètes, du 19 au 22 mars 2025, la médiathèque vous invite à célébrer la poésie contemporaine.



En partenariat avec Radio Grand Lieu et le Grand Lieu du Conte, elle vous propose un programme riche et varié pour tous les amoureux des mots.

À l'honneur cette année : Milène Tournier, actuellement en résidence d'écriture sur notre territoire. Cette auteure aime parcourir les villes, Paris étant son terrain de jeu, la marche sa principale source de création. Elle réalise ainsi des vidéo-poèmes disponibles sur les réseaux sociaux où elle explore le lien entre les images et l'écriture. À la médiathèque, elle vous proposera :

- **une exposition photographique** « en marchant, en regardant » visible du 1^{er} au 22 mars,
- **une lecture croisée** de Milène Tournier et François de Cornière, le vendredi 21 mars à 20h30. Venez les rencontrer dès 19h19 lors de L'émission impossible, en direct et en public avec Radio Grand Lieu,
- **un atelier d'écriture** où il s'agira de mêler écriture, sensations et images, le samedi 22 mars dès 10h !

Notez dès à présent ces rendez-vous dans votre agenda.

Toute la programmation détaillée sera bientôt dévoilée. Restez connectés !

Milène est actuellement en résidence d'écriture avec l'association L'Esprit du Lieu Programme dans le cadre du Printemps des poètes qui a lieu dans toute la France.



Musique et Handicap **au Patio Musical**

Sous l'impulsion de Valérie Lieppe de Cayeux, Maire-Adjointe en charge de la Culture, de l'Animation du territoire et de la Vie Associative, un poste de référent accessibilité a été mis en place au sein de l'effectif du Patio Musical. Arrivée comme professeur de saxophone en septembre 2023, Marguerite Joffrion s'est vu confier la responsabilité d'un nouvel atelier. En effet, depuis septembre 2024, le Patio Musical a mis en place le projet "Musique et Handicap", ouvert à toute personne porteuse de handicap. Actuellement, cet atelier accueille sept résidents du foyer des Machaons de Bouaye. Cette année, le travail se concentre sur le thème des couleurs. L'atelier propose diverses activités musicales, notamment l'exploration de la voix, la percussion corporelle et l'utilisation d'instruments adaptés, en lien avec ce thème. Chaque séance est organisée autour de ces différentes activités pour permettre à chacun de trouver sa place et de se développer à travers la musique !

Dans une école de musique, chaque élève apporte son histoire, ses talents et ses rêves. Accueillir des élèves en situation de handicap enrichit non seulement leur parcours personnel mais aussi celui de l'ensemble des professeurs et des élèves de l'établissement. Encore une expérience qui met en lumière la puissance inclusive de la musique !



Rendez-vous le samedi 25 janvier pour un concert de l'orchestre d'Harmonie

L'orchestre d'Harmonie vous invite au Piano'cktail le samedi 25 janvier à 20h. Pour l'occasion, cet ensemble, bien connu des habitants de la commune, partage la scène avec les deux ensembles juniors, issus du rapprochement des écoles de musique municipales de Saint-Aignan de Grand Lieu et de Bouguenais. La première partie sera consacrée à la jeune génération des élèves, rejointe ensuite par l'Harmonie, qui s'installera autour d'eux pour clore ce premier acte. Ce sera comme une filiation, tout au moins une projection possible de leur futur proche de musiciennes et de musiciens amateurs.



Dirigée depuis sa création par Alain Rousseau, directeur du Patio Musical, la cinquantaine de musiciens vous présentera un parcours musical. En effet, plus qu'un simple programme, l'orchestre aime explorer les différents styles musicaux : qu'il s'agisse des époques, des genres, l'éclectisme sera une nouvelle fois de rigueur.

Passant de la variété avec Africa de Toto à l'atmosphère chargée de suspense du film *The Rock* magnifiquement signée par Hans Zimmer, vous entendrez également des pièces originales pour une formation comme celle-ci, notamment de la musique anglaise inspirée de la période médiévale par Lionel Beltran. Ce qui fait la richesse de cet ensemble, c'est cette capacité et cette attirance pour les assemblages, puisque le programme comporte aussi des danses latines ou klezmers arrangés par des compositeurs japonais.

Comme pour toutes les propositions du Patio Musical, l'accès est libre mais il est préférable de réserver sa place sur le site de la commune.

Avec qui aller à ce concert ? Avec tout le monde, chacun et chacune y trouvera son compte car l'Harmonie ne souhaite pas s'enfermer dans une soirée thématique car elle est même multiple.

Il y a des élèves, des musiciens amateurs, des jeunes, des moins jeunes, bref tous les ingrédients d'une excellente recette. Bonne dégustation.



Bienvenue à ...

ALMA, un family concept store



Découvrez Alma, le nouveau family concept store qui a ouvert ses portes à Saint-Aignan de Grand Lieu. Derrière ce nom, se cache Coralie Padiou, une jeune trentenaire, épicurienne et passionnée, qui a souhaité créer un espace où l'on se sent bien et où l'on peut découvrir des produits uniques. Originaire de la région nantaise, Coralie

a toujours été attirée par le commerce. Après des études en communication et une expérience de plusieurs années dans la restauration, elle a décidé de se consacrer à un nouveau projet, plus personnel : « Passionnée de déco, de voyages, de rencontres et des belles choses en général, j'avais en tête depuis un moment ce projet qui ne demandait qu'à prendre vie. » Chez Alma, vous

ne trouverez pas seulement de la décoration. C'est un lieu où se mêlent mode, décoration, et objets du quotidien. « Je propose une sélection de produits unique, variée et dans l'air du temps ! On y retrouve de la décoration, du petit mobilier, art de la table mais aussi des accessoires de mode pour femme, enfant, des bijoux ainsi qu'un coin qui touche l'univers de l'enfant. » Un des points d'honneur de la boutique Alma, c'est la sélection de produits artisanaux. « Je suis allée à la rencontre d'artisans marocains pour proposer une sélection unique et variée, à des prix justes. » Coralie souhaite faire de sa boutique un lieu de vie, où l'on peut venir flâner, discuter et découvrir de nouvelles choses. « Osez et venez découvrir ma boutique. Il y en a pour tous les goûts, toutes les générations et tous les porte-monnaie. »

Informations pratiques :

Adresse : 44 rue des Frères Rousseau

hello@alma-familystore.fr

Ouverture du mardi au samedi de 10h à 12h30 (13h le samedi), puis 15h à 19h.

Le Savoyard, une nouvelle adresse gourmande



Découvrez Le Savoyard, une nouvelle adresse gourmande installée par David Boudet au centre commercial de Saint-Aignan de Grand Lieu. « J'ai créé 'Le Savoyard' il y a 22 ans à Bouaye en proposant uniquement des pizzas classiques à emporter. Mais l'envie de changement était là, et, avec elle, l'opportunité de s'installer à

Saint-Aignan de Grand Lieu. L'occasion pour moi et mon équipe de nous investir dans un projet différent et de proposer un nouveau concept. » Et c'est ainsi que Le Savoyard a ouvert ses portes dans notre commune. « Nous proposons une restauration à emporter

ou à consommer sur place, tous les midis en semaine et le vendredi soir. » Leurs spécialités sont les focaccias et les pizzas pala (à la part). Tout est fait maison et leur carte change tous les mardis, en fonction de leurs inspirations et des produits de saison. Pour les plus pressés ou pour les inconditionnels de la pizza « classique », vous pouvez retrouver leurs pizzas dans le distributeur 24/24, situé à côté du garage Peugeot. Enfin, pour ceux qui souhaitent organiser un événement, le Savoyard propose des prestations extérieures. « Merci aux Aignanais de m'accueillir et de me faire confiance », ajoute pour finir David.

Informations pratiques :

Adresse : 44 rue des Frères Rousseau

Ouverture du lundi au vendredi de 11h30 à 14h et le vendredi soir de 18h à 21h30.

Contact pour les réservations et les commandes : 02 40 32 55 30

Compte Instagram : @lesavoyard44

Une nouvelle équipe de passionnés au volant du garage Peugeot



C'est une nouvelle ère qui s'ouvre pour les automobilistes de Saint-Aignan de Grand Lieu ! Jimmy Morel et Jérémy Marianneau, deux visages bien connus de la commune, ont repris les rênes du garage Peugeot. « Nous sommes nés et avons grandi ici, explique Jimmy, 33 ans. L'automobile, c'est notre passion depuis

toujours. Après avoir travaillé ensemble dans un petit garage, nous rêvions de nous agrandir. Et cette opportunité est arrivée à point nommé ! Nous sommes très attachés à notre commune

et nous sommes fiers de représenter la marque Peugeot dans notre commune », ajoute Jérémy, 30 ans. Au garage Peugeot, vous trouverez une équipe de professionnels à votre écoute, prêts à vous accompagner dans tous vos projets automobiles. Que ce soit pour l'achat d'un véhicule neuf ou d'occasion, pour une réparation mécanique ou une carrosserie, Jimmy et Jérémy mettront tout en œuvre pour vous satisfaire. « Notre priorité, c'est d'être aux petits soins pour vous. Être à votre écoute est la priorité pour nous et notre équipe » assure Jimmy.

Informations pratiques

Adresse : 5 route de la Garotterie

02 40 26 45 44

peugeotstaignanautomobiles@gmail.com

Ouverture du lundi au vendredi de 8h à 12h et de 14h à 18h



24 sept,
08 oct,
26 nov

Des ateliers pour découvrir la généalogie

En partenariat avec la Société des Historiens du Pays de Retz, la commune a proposé 3 ateliers généalogie les 24 septembre, 8 octobre et 26 novembre. Pendant 3 heures, les participants ont pu ainsi découvrir les notions de base pour mener à bien leurs recherches afin de reconstituer leur histoire familiale. De beaux moments de partage en compagnie de passionnés d'histoire familiale.



Du 30
sept au
06 oct

Semaine bleue : des animations dédiées aux seniors

Dans le cadre de la Semaine Bleue organisée dans toute la France, la commune a proposé des temps forts à destination des seniors : une initiation au Qi Gong, un atelier « ça déménage » et un atelier « bien-être et prévention » autour des huiles essentielles. Le club joie de vivre a également ouvert ses portes aux curieux pour un après-midi ludique et animé. L'occasion de promouvoir une image positive du vieillissement des personnes âgées.



18
et 19
oct

Réparer et partager, c'est gagner

Notre dernier Repair Café a été un véritable succès ! En réparant au lieu de jeter, nous avons non seulement allongé la durée de vie de nombreux objets, mais aussi réduit considérablement notre empreinte écologique. Et ce n'est pas tout ! Grâce à notre zone de gratuité, de nombreux objets ont trouvé une seconde vie, favorisant ainsi le réemploi et limitant le gaspillage. Ensemble, faisons de la réparation un geste du quotidien ! Prochain rendez-vous : 1^{er} février 2025.





Retour en images

Du 26
oct au
17 nov

Près de 1 400 visiteurs à la **31^e édition du Salon d'Art**

Pour cette 31^e édition, les visiteurs étaient au rendez-vous pour découvrir les 24 artistes exposant autour des 2 invités d'honneur : Joëlle Krupa et Bruno Guiard ! En effet, vous avez été plus de 1 400 à venir observer les œuvres exposées. 500 scolaires, des écoles Jules d'Herbauges et Saint-Pierre, ont également pu s'immiscer dans le monde mystérieux de l'art. La sculptrice Christine Coquereau a reçu le coup de cœur du jury et TIFLO le prix du jury ! Bravo à eux.



23
nov

Une journée anti-gaspi et bourse aux jouets réussie

À l'occasion de la Semaine Européenne de Réduction des Déchets, vous avez été nombreux à venir découvrir le village zéro déchet proposé le samedi 23 novembre dernier ! Vous avez appris à trier vos déchets, à cuisiner sans gaspillage, à emballer vos cadeaux de manière écologique... Et vous avez même pu chiner de belles affaires à la bourse aux jouets organisée par l'AFR ! Un grand merci à tous pour votre enthousiasme.



24
nov

Un spectacle haut en magie !

Le dimanche 24 novembre, l'Espace Vie Locale a vibré au rythme de la magie ! Clément, le magicien facétieux, a envoûté petits et grands avec ses tours incroyables et son humour décapant. Les rires ont fusé lorsque les baguettes se sont multipliées, que les objets ont disparu puis réapparu là où l'on ne les attendait pas... Et quel plaisir de voir les yeux des enfants s'illuminer à chaque nouvelle surprise ! Grâce à Clément et son complice, DJ Tony, les participants ont tous passé un moment magique et inoubliable.





Décembre

L'esprit de Noël auprès des écoliers aignanais

Comme chaque année, la commune a proposé des spectacles de Noël à l'ensemble des élèves de la commune.

L'occasion de partager un moment convivial dans l'esprit de Noël. Cette année, les maternelles ont découvert les comptines de Noël de Kikobert, qui avec malice a embarqué les petits écoliers au cœur du pays du Père Noël... Les élèves de l'école élémentaire ont accueilli les fabuleuses histoires du Fabularium, un lieu dans lequel deux complices travaillent tout le jour sans s'arrêter...


07
et 08
déc

La magie de Noël au rendez-vous !

La magie de Noël a opéré à Saint-Aignan de Grand Lieu pour le plus grand bonheur des petits et des grands ! Le marché de Noël a proposé ses chalets chaleureux, ses artisans créatifs et ses animations pour petits et grands. Le spectacle des Factrices de Noël a enchanté le public, tout comme les ateliers créatifs. Un grand merci à tous les exposants et bénévoles qui ont contribué à la réussite de cet événement.



Signature d'une convention entre la commune et les Amis de l'Orgue

L'orgue à tuyaux situé en l'église de Saint-Aignan de Grand Lieu, depuis 2000, est reconnu pour sa qualité instrumentale. Partenaire depuis le lancement du projet, l'association des Amis de l'orgue de Nantes et de Loire-Atlantique propose des concerts sur l'instrument chaque année, en collaboration avec la commune. La commune de Saint-Aignan de Grand Lieu, consciente de la qualité de l'orgue à tuyaux et soucieuse de structurer son offre culturelle, a souhaité établir une convention entre les deux parties portant sur l'organisation conjointe de ce concert. Elle a été signée le 15 décembre dernier, en marge du concert.

15
déc




AGENDA

Les toutes petites oreilles

Samedi 18 janvier à 10h et 11h

Samedi 15 mars à 10h et 11h

Lectures, comptines animées, jeux de doigts en français et en allemand par Les Mots Melly Malo.

De 6 mois à 3 ans. Médiathèque « Le Jardin de Lecture ».

Heure du conte

Mercredis 22 janvier, 19 février et 19 mars.

Un moment privilégié des enfants pour voyager dans l'univers de la lecture en écoutant des histoires captivantes.

11h - gratuit

Nuit de la lecture

Vendredi 24 janvier de 16h à 22h

Programme en page 16

Concert des Harmonies

Samedi 25 janvier à 20h

Découvrez un répertoire musical riche et varié avec l'Harmonie des écoles de musique de Saint-Aignan de Grand Lieu et de Bouguenais.

Piano'cktail de Bouguenais - Sur réservation

Ciné-conférence

Jeudi 30 janvier à 18h30

« Villes sacrées : de Paris à Lhassa en courant, au cœur des religions », un film de Jamel Balhi

Espace Vie Locale, salle Paul Pouvreau

Public adulte / Plein tarif : 5€ / tarif réduit : 2€50

Repair Café + Zone de gratuité

Samedi 1^{er} février de 9h à 12h

Venez faire réparer vos objets cassés ou abîmés pour leur redonner vie grâce à une équipe de bénévoles.

Une zone de gratuité sera également proposée.

Salle de l'Héronnière - Accès libre

Living Cartoon Duet

Samedi 1^{er} février à 20h

Ce ciné-concert original vous emmène à Hollywood, en plein bouillonnement créatif des années 20-30.

Espace Vie Locale, salle Paul Pouvreau

Cours de culture musicale

Mercredi 5 février

Thématique « Invitation au voyage ».

Mercredi 12 mars

Thématique « Musique savante et musique populaire et traditionnelle »

Le Patio Musical vous propose un parcours passionnant à travers l'histoire de la musique un mercredi par mois, de 19h50 à 21h15.

Public ado / adulte. Gratuit

Concert d'élèves

Mardi 4 février à 20h

Espace Vie Locale, salle Paul Pouvreau

Tout public / Gratuit

Causons livres !

Samedi 8 février à 10h30

Venez découvrir et parler des dernières actualités et coups de cœur littéraires du moment !

Médiathèque « Le Jardin de Lecture »

Public ado / adulte - Sur inscription au

02 40 26 44 55 ou par mail à mediatheque@sagl.fr

Ciné-atelier

Mercredi 12 février à 10h30 et 14h

Venez partager un moment en famille autour du documentaire animalier « le roi pêcheur ». Projection suivie d'un atelier créatif pour les enfants dès 5 ans.

Espace Vie Locale, salle Paul Pouvreau

Sur inscription sur notre site internet.

Gratuit - à partir de 5 ans

Tous au ciné

Mercredi 12 février à 15h

Une séance cinéma à la médiathèque pour découvrir un film d'animation surprise...

Médiathèque « Le Jardin de Lecture »

Public ado, à partir de 9 ans - Sur inscription

auprès de la médiathèque

Fabrication d'un hôtel à insectes

Mardi 18 février de 10h30 à 12h

Favorisez la venue des insectes en fabriquant des gîtes pour les accueillir

Sur inscription sur notre site internet -

salle Madeleine Huet. Gratuit

Ciné-conférence

Jeudi 27 février à 18h30

« Groenland : du cirque avec les Inuits », un film de Luc Denoyer

Espace Vie Locale, salle Paul Pouvreau

Public adulte. Plein tarif : 5€ / tarif réduit : 2€50

Projection - Conférence « La puissance des arbres »

Jeudi 6 mars à 19h30

Détails en page 13

Sur inscription sur notre site internet -

Espace Vie Locale - Gratuit

Carnaval des Festifolies

Dimanche 9 mars à 14h30

Rejoignez-nous pour une après-midi haute en couleurs lors du Carnaval des Festifolies.

Salle de l'Héronnière - Gratuit, ouvert à tous.

ÉTAT CIVIL



NAISSANCES

Leïla MOUSSAOUI

05/10/2024

Athénays RÉGENT

13/10/2024

Mathis CRAND

03/11/2024

Sienna OUVRARD GUILBOT

05/11/2024

Tesnim OZTOPRAK

28/11/2024



MARIAGES

Une erreur s'est glissée dans le Mag' précédent...

Fanny Martin et Sébastien PINEAU

se sont bien mariés le 24 août 2024 (et non le 20 juillet 2024). Toutes nos excuses et félicitations aux mariés.

**Pauline GOUJON
et Hugo LE TORTOREC**

27/09/2024

**Eva CAREER
et Nicolas FRASLIN**

05/10/2024



DÉCÈS

Stéphane LEFLOCH

10/10/2024

Pierre JUBIN

13/10/2024

À portée de tuba

Samedi 15 mars à 20h30

Salle de l'Héronnière. Gratuit, entrée libre.

Printemps des poètes

Du 19 au 22 mars

Programme complet en page 16

Alors, ça bulle ?

Samedi 22 mars à 15h

Un rendez-vous pour les fans de BD et mangas

Médiathèque « Le Jardin de Lecture »

À partir de 9 ans. Entrée libre - gratuit

Ciné-conférence

Jeudi 27 mars à 18h30

« Éthiopie : au cœur de l'Abyssinie », un film d'Olivier Bourguet

Espace Vie Locale, salle Paul Pouvreau

Engagés pour Saint-Aignan de Grand Lieu

En cette nouvelle année, nous vous adressons nos vœux les plus chaleureux. Nous espérons que les animations de Noël proposées par la commune ont été l'occasion de créer des souvenirs précieux. Elus majoritaires, nous tenons à vous rappeler que notre porte est toujours ouverte. Vos préoccupations sont essentielles pour nous. Ensemble, nous pouvons faire de Saint-Aignan de Grand Lieu une commune toujours plus dynamique et solidaire.

Dès le 1^{er} janvier, un nouveau projet voit le jour : la mobilité solidaire. Elle permettra aux seniors d'être accompagnés par des chauffeurs bénévoles à leurs rendez-vous médicaux. Un projet qui a mobilisé pendant de nombreux mois habitants, associations et partenaires, sans aucune

implication de l'opposition, toujours absente au moment des commissions.

La préparation des Festifolies d'Automne 2025 est l'occasion de resserrer nos liens entre voisins et amis. Tirez au sort votre couleur à l'EVL ; les agents vous accompagneront dans l'organisation de votre printemps des voisins avec un kit à votre couleur, et qui sait, peut-être vous retrouverez vous, dans cette même couleur, à défiler lors de la parade ? Nous souhaitons faire de notre commune un lieu de partage et d'animation où chacun peut s'épanouir mais nous ne voyons pas non plus notre opposition s'investir dans l'organisation des Festifolies... Quel dommage !

Nous voulons aussi que notre commune soit ouverte aux communes voisines, sur la Métropole nantaise, sur le Pays de

Retz et non pas refermée sur elle-même comme certains le souhaiteraient. Grâce à notre travail d'ouverture, notre identité, notre patrimoine et notre savoir-faire sont déjà reconnus sur notre territoire.

Le travail sur le programme 2026-2032 de l'association Vivre Ensemble à Saint-Aignan de Grand Lieu (VESAGL), soutien de l'équipe majoritaire, continue activement.

Partagez-vos idées :
engages.sagl@gmail.com.

Facebook : Les Engagés 2026 pour Saint Aignan de Grand Lieu.

Site : www.engages-sagl.fr.

Insta : les_engages_2026_sagl

Le groupe « Engagés pour Saint-Aignan de Grand Lieu »

Pour les Aignanaïses(es)

Après le Grand Lieu des Comptes, voici le site des Jahardières (bien communal) qui va ouvrir ses portes à la suite d'un appel d'offres lancé en 2020. Géré par une structure privée, il est mis à la disposition des entreprises pour de la location événementielle, des particuliers pour les mariages, lieu qui deviendra un gîte d'étape, loué sous forme de tourisme d'affaire. Pour quelle fréquentation Aignanaise ? Quid !

Pendant ce temps, les tarifs municipaux augmentent au 1^{er} mars 2025, la dernière revalorisation remonte à 2023. Est-ce bienvenu pour les habitants et les familles ?

Lors du Conseil Municipal de décembre 2024, on assiste au jeu « des chaises musicales ». L'ordre du tableau des adjoints est modifié. La 1^{re} adjointe devient la 5^e. Et la 5^e adjointe devient la 1^{re}. Etrange à quelques mois des échéances électorales municipales.

Nous vous adressons tous nos meilleurs vœux pour cette nouvelle année 2025.

A votre écoute
Pour les Aignanaïses(es)
Isabelle Kouassi 06 73 38 73 03
Gaël Chocteau 06 87 11 24 06
Ludivine Relion 06 87 44 57 08

NDLR : Malgré une inflation de +6,79 % sur la période et la hausse des coûts des ressources humaines, les tarifs municipaux, inchangés depuis deux ans, n'ont été revalorisés que de 2 % pour les services liés à l'enfance à compter du 1^{er} mars. Le solde étant supporté par le budget général.

Ensemble et Bienveillants pour Saint-Aignan de Grand Lieu

Contexte général : En ces temps politiques troublés, la vie locale essaie d'être plus rassurante, plus apaisante ... Au hasard de mes rencontres, les habitants me demandent parfois mes intentions pour les municipales de mars 2026, je confirme ma décision de mener une liste NFP de 27 colistier(e)s (+2), sauf négociations avec les successeur(e)s du Maire... A priori donc 3 listes s'affronteront, une première depuis 2001.

Notre groupe, tous ses soutiens commune et Métropole, vous souhaitons, à vous tous, vos familles, vos proches, d'excellentes Fêtes de fin d'année, et une très belle année 2025, pleine de bonheurs, de joies, de réussites, d'excellente santé.

Echangeons, Contactez nous...

Ensemble et Bienveillants
pour Saint-Aignan de Grand Lieu (NFP)
Denis Marot 06 11 94 81 20

Notre projet, c'est le votre. Il ne s'agit pas de faire des études dans tous les sens, avec en arrière-plan des engrenages de propagande électorale... Il s'agit de construire ensemble un projet partagé.

Déplacer vers le champ de foire l'école publique Jules d'Herbauges comme semble vouloir s'engager le maire,

s'apparenterait vite à la fin du bourg...

Des priorités :

- protéger notre identité locale en commençant par son bourg ;
- réussir la transition écologique par des actions concrètes ;
- améliorer la qualité de vie, la

propreté, la sécurité routière ;

- permettre un développement économique et commercial...

Antony Boucard, conseiller municipal
Tel 06.76.68.82.30
e-mail : saintaignanoname@gmx.fr
FB : 'Saint Aignan un nouvel avenir 2026'

CARNAVAL DES FESTIFOLIES

GRATUIT

DE 14H30 À 18H30

DIMANCHE

9 MARS
2025

**VENEZ
DÉGUISÉS ET
COLORÉS !**



**FLASHMOB
INITIATION AUX ARTS DU CIRQUE
MAQUILLAGE - SPECTACLE
DÉMO DE MONOCYCLE TRIAL - GOÛTER**

SALLE DE L'HÉRONNIÈRE / SAINT-AIGNAN DE GRAND LIEU
INFORMATIONS SUR WWW.SAINT-AIGNAN-GRANDLIEU.FR

